

1. Objet

Définir les conditions d'acceptation des besoins particuliers des candidats et les équipements particuliers à prévoir dans les centres d'examen pour l'évaluation de ces candidats.

2. Moyen de déclaration d'un besoin particulier

Le formulaire de candidature permet au demandeur de formuler un besoin particulier.

3. Conditions d'acceptation

Les candidats à une évaluation doivent être capables de travailler dans une fouille, et, selon le référentiel ENEDIS, les conditions de l'examen doivent être aussi proches que possible de celles rencontrées sur un chantier. Ces conditions sont simulées pendant l'épreuve pratique par la réalisation d'accessoires à 40cm du sol, le candidat pouvant utiliser un petit banc s'il l'apporte.

Seul le montage de terminaisons peut déroger à cette exigence.

Le référentiel ENEDIS PRDE G.5.2-01 impose comme pré-requis la capacité de lecture de compréhension et de mise en application des notices écrites en français

4. Besoins considérés, équipement des centres

Ce document s'applique aux évaluations de toutes les familles d'accessoires, dans le respect des règles de sécurité dictées par l'UTE C 18-510-1.

Besoins particuliers	Aménagements prévus
Audition réduite	Ecriture de la présentation des examens sur tableau
Vision réduite	Lecture du questionnaire et/ou questionnaire imprimé en gros caractères
Muet	Echanges par écrit
Mobilité réduite	Capacité d'accueil en rez- de-chaussée de plein pied

Les autres besoins particuliers seront étudiés avec attention et satisfaits dans la mesure où ils pourront l'être dans le délai imparti et où ils n'engendreront pas de frais, sauf accord de facturation avec l'employeur.

Une réponse écrite devra être faite par la cellule support au demandeur (monteur) et à son employeur.

Rédacteur G. VERCAUTER	Vérificateur / Approbateur M. LAMBERT
----------------------------------	---